



PLAN LOCAL D'URBANISME

4a - Zonage

1/2000

PROJET « ARRETE » par délibération du Conseil Municipal le 13 juin 2012
SOMIS A ENQUETE PUBLIQUE du 26 octobre au 26 novembre 2012
PLU APPROUVE par Délibération du Conseil Municipal le 24 janvier 2013

AGE
CLOG NUNINGER PREVOST-HABERER
GEOMETRES-EXPERTS ASSOCIES
Parc des Collines
35 Rue Victor Schoelcher
68200 MULHOUSE
Tél. : 03-89-33-54-84
Fax : 03-89-33-54-85
contact@age-geometre-expert.fr
www.age-geometre-expert.fr

Légende :

- Limite de zone
- Section Limite et n° de section
- Limite de commune
- Emplacement réservé
- Zone inconstructible autour des exploitations d'élevage (50 m)
- Zone inconstructible autour des ICPE (100 m)
- Construction soumise à permis de démolir
- Bâtiment remarquable (L123-1-5 du Code de l'Urbanisme)

Liste des emplacements réservés				
n° de l'opération	Désignation de l'opération	Réf. cadastrales	Bénéficiaire	Surface approx.
1	Liaison pour circulations douces (piétons, cycles, ...) entre la rue des Saules et la rue de Levoncourt (largeur 3 m)	s. 7 n°91	Commune	2.2 ares

